

Une page d'archive...

page n° 49 du 20 octobre 2021



Louis Cagnard, otage des Prussiens en 1870

A l'entrée de l'ancien cimetière de Saint Germain, face au monument aux morts de la guerre de 1870, la stèle de Louis Cagnard (1820-1880) retient l'attention par son médaillon sculpté et par la mention « otage des Prussiens ». Qui était ce conseiller municipal et qu'a-t-il fait ?

Le récit des faits donné par *l'Industriel de Saint Germain* du 19 au 22 septembre rend bien compte de l'atmosphère terrifiante qui règne en septembre 1870. La France qui était en paix depuis la fin des guerres napoléoniennes voit brutalement la déroute de son armée ; l'empereur Napoléon III capitule à Sedan. À cette nouvelle, Paris proclame la République le 4 septembre. Un gouvernement provisoire se met en place qui demande aussi le remplacement de tous les conseils municipaux en fonction sous l'Empire. Celui de Saint Germain et son maire, M. de Breuvery, sont démis et remplacés le 13 septembre par une commission municipale qui est complétée le 15, et temporairement présidée par le doyen d'âge, Céleste de Saint Jean Evrard, intendant militaire.

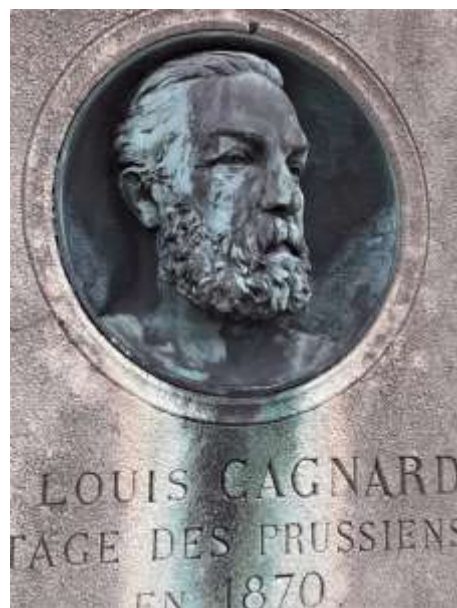
Devant la progression rapide des troupes ennemies, le général Trochu qui préside le gouvernement de la Défense nationale se prépare à défendre Paris : les ponts sur la Seine sont détruits, dont celui du Pecq, des barrages et des abattis sont dressés en forêt.

Dès le 18 septembre, des fantassins allemands approchent et se livrent à des exactions dans les communes alentour (Conflans, Poissy). Le lendemain, tandis que le siège de Paris est effectif, les premiers cavaliers prussiens traversent Saint-Germain, tirant sur un passant et un détachement de Uhlans campe au bord de la Seine.

C'est dans cette atmosphère de terreur que le 20 septembre, « *Un bruit qui frappa la ville de stupeur se répandit en même temps que celui de l'envahissement et de la fermeture du poste du carrefour Mareil. Le capitaine [...] venait de sommer la commission municipale d'avoir à faire remettre en ses mains, à son camp, une contribution de guerre de cent mille francs, et cela, dans l'espace d'une heure sous peine, passé ce délai, de voir bombarder la ville. D'abord on ne voulut pas ajouter foi à un pareil fait, mais un avis publié à son de tambour vient malheureusement prouver qu'il n'était que trop réel. La Commission municipale invitait les habitants à apporter tous, chacun selon ses moyens, son tribut pour tâcher de satisfaire à cette exigence.*

Il était alors près de sept heures et de demie et une heure à peine passée qu'en moins de quelques minutes, trois détonations de faisaient entendre et que trois obus tombaient dans la partie sud-est de la ville, lancée de pièces qu'on a su depuis avoir été placées sur le mamelon dit de Monte-Cristo. L'un de ces projectiles est tombé dans la cour du quartier Gramont, l'autre sur une maison de la rue de l'Aigle d'or, dit hôtel de Retz [...] Le troisième dirigé vers l'Hôtel-de-Ville est venu tomber sur l'Eglise où, en faisant son trou et de grands dégâts dans la coupole peinte à fresque par Amaury Duval, il s'est logé au-dessus du chœur et de l'endroit où s'asseyaient ordinairement l'officiant et les diacres. On peut juger de l'effroi qui envahit alors chaque famille. »

Pendant que la commission municipale tente de réunir les fonds, une nouvelle exigence impose que les citoyens valides aillent immédiatement – il est 21 heures - combler les tranchées faites sur la route de



quarante sous. Pour éviter la reprise des bombardements, deux membres de la commission se dévouent généreusement et sont emmenés en otage. Ce sont Marc Roger de Nézet, propriétaire rentier qui habite 27 rue de Mantes, et Louis Cagnard, ébéniste installé au 15 rue de la Salle où il vit avec son épouse Emilie (1825-1894) et sa nièce.

« *La nuit qu'on n'oubliera jamais à Saint-Germain fut remplie d'anxiété et de terreurs.* » Le jeudi 22 septembre au soir, « *MM. De Nézet et Cagnard qui, nous ne savons encore dans quel but, avaient été emmenés ou retenus en otages à Versailles venaient d'arriver sains et saufs* ».

Après cet épisode traumatisant, la commission municipale fonctionne sous la présidence du notaire Moisson. Louis Cagnard est réélu aux élections de novembre 1874 et la petite sculpture qui figure sur la tombe retranscrit une phrase de sa profession de foi d'octobre : « *Si je réussis à faire un peu de bien, je ne regretterai ni peines ni sacrifices* ». Prenant sa retraite, il s'installe rue Trompette, et il est encore réélu en 1878. Son décès en cours de mandat en 1880, alors que le souvenir de la guerre est encore vif, explique les mentions sur sa tombe au cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

Les liens avec les milieux artistiques de l'ébéniste Louis Cagnard expliquent aussi que sa tombe soit ornée d'une belle sculpture d'Edouard Maugendre (1852-1922) qui était lui-même arrivé enfant à Saint Germain-en-Laye où ses parents, Jacques et Honorine, étaient marchands de beurre et œufs, au 75 rue au Pain, donc des voisins de Cagnard. On retrouve Edouard Maugendre en 1880 comme attaché à la Manufacture de Sèvres où il est l'élève d'Albert Carrier-Belleuse, (inhumé lui aussi à Saint Germain en 1887) et auteur de nombreux bustes, médaillons et statues patriotiques.



Le souvenir de cet épisode de l'occupation prussienne de 1870 est encore bien vivant en 1904. Après la mort de Marc Roger de Nézet, le conseil municipal décide d'attribuer à chacun des deux otages le nom d'une rue proche de l'Hôtel-de-ville. Si la rue de Nézet existe encore, celle dédiée à Louis Cagnard a disparu en 1972 lors de la démolition des ilots autour de la mairie rendue nécessaire pour la construction de la gare du RER.

Nadine Vivier

Pour en savoir plus :

L'industriel de Saint Germain du 19 au 22 septembre 1870, disponible sur Gallica.

[L'Industriel de Saint-Germain-en-Laye 1 janvier 1970 - \(24-septembre-1870\) | RetroNews - Le site de presse de la BnF](#)

Almanach de Saint Germain-en-Laye de 1868 à 1880, disponibles en ligne sur le site des archives départementales des Yvelines, ainsi que les recensements de population 1872, 76 et 1881.

Ludovic Halévy, *L'invasion : souvenirs et récits*, édition présentée et annotée par Jean-Claude Yon, Paris, Mercure de France, 2013.

D'une guerre à l'autre : que reste-t-il de 1870-71 en 1914 ? sous la direction de Jean-François Chanet et *alii*, Paris, Riveneuve éditions, 2016